



RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO

19-23 NOVEMBRE 2012 – ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

1. La première édition de la Conférence mondiale sur le cacao s'est conclue avec succès le vendredi 23 novembre 2012, après que les participants ont adopté un **Agenda global du cacao** soulignant les principaux problèmes auxquels le secteur cacaoyer est confronté et les stratégies et acteurs les mieux indiqués pour les surmonter et détaillant des actions spécifiques à mettre en œuvre au niveau national et international. Le point d'orgue de la Conférence a été la signature par des représentants des parties prenantes du secteur cacaoyer comprenant gouvernements, producteurs, transformateurs, exportateurs, négociants, chocolatiers et organisations de la société civile, de la **Déclaration d'Abidjan sur le cacao**, décrivant la voie à suivre pour opérer des changements majeurs dans le secteur du cacao. L'Agenda et la Déclaration visent à mobiliser l'ensemble du secteur dans la direction d'un développement durable dont bénéficieront tous les maillons de la chaîne de valeur du cacao.

2. La Conférence a été organisée par l'Organisation internationale du cacao (ICCO) et s'est tenue à l'*Hôtel Ivoire* d'Abidjan du 19 au 23 novembre 2012, sur l'aimable invitation du gouvernement de la République de Côte d'Ivoire. Elle a rassemblé plus de 1 200 délégués de 46 pays du monde entier. Des parrainages ont été généreusement apportés par les gouvernements de Côte d'Ivoire et des Pays-Bas, le Groupe d'États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), la Dutch Sustainable Agriculture Initiative (IDH), Afreximbank, Ecobank et 22 autres sponsors.

3. La Conférence a été officiellement ouverte par le Président de Côte d'Ivoire, Son Excellence le Dr Alassane Ouattara, tandis que le Premier Ministre ivoirien a inauguré le Salon. En outre, la Première Dame de Côte d'Ivoire, Madame Dominique Ouattara, a prononcé une allocution sur le thème du travail des enfants, en qualité de dirigeante du programme mis en œuvre dans son pays pour éliminer cette pratique.

4. Les autres thèmes principaux discutés par les 90 intervenants et membres des panels de la Conférence comprenaient l'augmentation de la productivité et de la qualité du cacao, l'amélioration des revenus des cacaoculteurs, la certification du cacao, le développement d'une industrie cacaoyère durable et la promotion de la consommation de cacao. Les multiples interventions prononcées ont également permis aux délégués de s'informer des dernières nouveautés du secteur, notamment en ce qui concerne des représentants de producteurs d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et d'Asie, et les assistants ont pu considérer les diverses initiatives en cours pour contribuer au développement du secteur et des millions de personnes qui en vivent dans le monde entier.

Signataires de la Déclaration d'Abidjan sur le cacao

5. Au 30 novembre 2012, un total de 29 organisations et pays intervenant dans tous les segments du secteur international du cacao avaient signé ce document novateur, à savoir : Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Equateur, République démocratique du Congo, Togo, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Groupe d'États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), IDH, CAOISCO, Association européenne du cacao, Fondation mondiale du cacao, ICI,

the Federation of Cocoa Commerce, HCCO, Talants, Mars, Mondelēz International, Nestlé, Ferrero Trading, CEMOI, Petra Foods, Barry Callebaut, Cargill, ADM, Armajaro Trading Ltd, Touton, Olam International/Outspan Ivoire et Amtrada/Continaf.

6. Les parties prenantes du secteur cacaoyer, depuis les cacaoculteurs – à travers leurs gouvernements – jusqu’à la société civile et à la plupart des principaux négociants et transformateurs mondiaux de chocolat, ainsi que les chocolatiers, ont lancé la procédure de signature lors d’une cérémonie spéciale qui a clôturé la Conférence mondiale sur le cacao. Une série d’autres parties prenantes ont pu signer la Déclaration après la Conférence.

7. **À noter que la Déclaration d’Abidjan reste ouverte à la signature de nouvelles parties prenantes du secteur cacaoyer. À cet égard, toutes les parties intéressées sont invitées à contacter le secrétariat de l’ICCO par courriel à exec.dir@icco.org ou dir.econ@icco.org**

8. La Déclaration d’Abidjan sur le cacao, qui recommande des actions spécifiques et mesurables pour parvenir à une économie cacaoyère durable, reflète les propositions plus détaillées figurant dans l’Agenda global du cacao. Les thèmes importants soulignés dans l’Agenda ont constitué la base des nombreuses interventions, discussions et séances de panel qui ont eu lieu lors de la Conférence mondiale sur le cacao.

9. L’Agenda et la Déclaration doivent être la première étape d’un processus continu visant à créer un avenir durable pour le secteur cacaoyer et contribuer à assurer que les bénéfices sont partagés par l’ensemble de la filière, à commencer par les exploitants.

10. Les textes de la Déclaration d’Abidjan sur le cacao, de l’Agenda global du cacao, des interventions et de tout autre document pertinent peuvent être téléchargés sur le site web de l’ICCO : www.icco.org.

11. La prochaine édition de la Conférence, qui permettra de suivre l’avancement des initiatives lancées dans le cadre de l’Agenda global du cacao, devraient se tenir aux Pays-Bas en 2014.